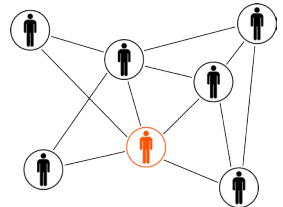
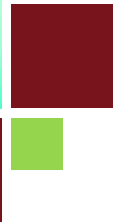


Diplôme Universitaire

PRATIQUE DE LA MÉDIATION



PRATIQUE DE LA MÉDIATION

Ce diplôme répond à un véritable besoin, face à la multiplication des situations dans lesquelles la médiation est préconisée ou imposée.

L'objectif de ce diplôme est de permettre aux stagiaires de se former à la pratique de la médiation généraliste, applicable dans divers domaines et d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de la médiation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule de janvier à décembre avec 166 heures théoriques alternant cours magistraux et travaux pratiques. La formation prévoit également un stage encadré d'une durée de 50h cumulées auprès d'un médiateur ou de tout organisme pratiquant la médiation.

Les cours ont lieu sur deux sites : à l'Université de Franche Comté et à l'IRTS de Franche Comté (les deux situés à Besançon)

Les cours sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels.

PROGRAMME DE FORMATION

Le DU est composé de quatre unités d'enseignement :

- **Mettre en œuvre le processus de médiation, maîtriser la conduite d'une médiation**
- **Connaître les contextes d'intervention du médiateur pour adapter son intervention**
- **Maîtriser le cadre juridique dans lequel s'inscrit la médiation et mesurer la portée de ce mode de règlement des différends**
- **Assurer son positionnement professionnel et savoir faire évoluer sa pratique professionnelle.**

Pour plus de renseignements, la présentation du détail des cours est disponible sur demande.

A l'issue de la formation, le titulaire du Diplôme Universitaire Pratique de la médiation est en mesure de remplir 4 missions essentielles.

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser le processus de médiation

- Ses enjeux éthiques afin de préserver les droits des médiés
- Les techniques et les outils du médiateur pour mener à bien le processus
- Le cadre de la médiation et les conditions de l'adhésion des parties au processus
- Les différentes techniques de communication et de gestion des conflits
- Aider à préciser la nature des conflits, les besoins et les intérêts de chacun
- Établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun
- Restaurer les liens et accompagner le changement

Connaître les contraintes d'intervention du médiateur

- Les différents types de médiation et les différents champs dans lesquels la médiation peut être mobilisée
- Le processus de médiation dans le cadre d'une procédure judiciaire et convaincre les parties d'y adhérer
- Les spécificités de la médiation devant les juridictions administratives.

Maîtriser le cadre juridique dans lequel s'inscrit la médiation

- L'environnement juridictionnel et les relations entre judiciaire et amiable
- La rédaction et la conclusion d'un contrat de médiation. La portée et sa validité
- La place de l'avocat et le rôle du juge dans le processus
- La notion de responsabilité professionnelle du médiateur

Assurer son positionnement professionnel et adapter sa pratique

- En analysant une relation conflictuelle en s'appuyant sur les concepts et les courants de la sociologie et de la psychologie
- En développant des partenariats et en s'inscrivant dans des réseaux
- En maîtrisant les règles déontologiques et le cadre éthique de la médiation.



MODALITÉS DE SÉLECTION

Sur dossier de candidature avec comme pièces justificatives :

- Lettre de parcours de vie professionnelle (4 à 6 pages maximum)
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes

A retourner au plus tard le 31 octobre 2022 pour une rentrée en janvier 2023.

Le jury se réserve le droit d'inviter les candidats à un entretien.

LES ACTEURS DE LA FORMATION

Les responsables pédagogiques de la formation

Catherine TIRVAUDEY

Maître de conférences en droit privé
Directrice adjointe de l'UFR SJEPG
catherine.tirvaudey@univ-fcomte.fr

Candice MARTINEZ

Cadre pédagogique - IRTS de Franche Comté
candice.martinez@irts-fc.fr

Les intervenants au sein de la formation

- Des enseignants chercheurs
- Des praticiens de la médiation disposant d'une solide expérience dans un ou plusieurs champs
- Des juristes
- Des psychologues
- Des sociologues

Les services administratifs

Françoise CLERC

Secrétariat pédagogique - Formation continue
Université de Franche-Comté - UFR SJEPG
francoise.clerc@univ-fcomte.fr
03.81.66.67.45

Cyrielle CHAUCHON

Secrétariat pédagogique – Formation continue
Université de Franche Comté – UFR SJEP
cyrielle.chauchon@univ-fcomte.fr
03.81.66.66.39

Sabrina BAUDIQUÉY

Formation continue
Université de Franche Comté
sabrina.baudiquery@univ-fcomte.fr
03.81.66.20.74